



Pour le Pays d'Apt  
**Un Hôpital d'Avenir**  
FONDS DE DOTATION

## De Mulhouse à Apt à vélo au profit de l'Hôpital d'Apt, c'est le défi de Marina Voïkhanskaya, 82 ans !

Marina VOIKHANSKAYA, psychiatre, psychanalyste, qui partage sa vie entre Cambridge en Grande-Bretagne et Ménerbes dans le Vaucluse, a décidé de s'engager aux côtés du fonds de dotation "Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir" : **cette femme exceptionnelle qui fêtera cette année ses 82 ans, reliera à vélo et sans assistance, Mulhouse (Haut-Rhin) à Apt (Vaucluse) au profit de l'hôpital d'Apt. Départ prévu le 29 juin de Mulhouse pour 650 km de trajet** sur les routes secondaires du Haut-Rhin, du Doubs, du Jura, de la Saône-et-Loire, de l'Ain, de l'Isère, de l'Ardèche, de la Drôme et enfin du Vaucluse avec une arrivée à Apt aux alentours du 15 juillet, à quelques jours du passage du Tour de France au Mont Ventoux.

L'objectif de Marina VOIKHANSKAYA est de **collecter 10 000 euros pour accompagner le projet de modernisation du bâtiment court séjour du centre hospitalier du Pays d'Apt** qui sera lancé fin 2016 : doublement des chambres individuelles, des chambres au confort hôtelier ; des tablettes tactiles numériques au lit de chaque patient pour rester en relation avec l'entourage et le milieu professionnel et se divertir, et pour permettre aux personnels de consulter en direct le dossier médical et soignant du patient ; des salons à chaque étage pour recevoir, dans un environnement convivial et chaleureux, sa famille, ses amis ; une signalétique, un système d'informations aux usagers et un accueil modernisés.

Des aménagements et équipements qui donneront au centre hospitalier du Pays d'Apt un « supplément d'âme » et apporteront aux patients des conditions de séjour améliorées.

Le fonds de dotation s'est engagé à lever, sur les 4 années à venir, 1 million d'euros de fonds privés sur le montant total des investissements qui s'élève à 6,6 millions.

**Par votre don, soutenez Marina VOIKHANSKAYA et son extraordinaire défi au profit du centre hospitalier du Pays d'Apt et suivez la à partir du 29 juin sur notre site [www.apthopitaldavenir.fr](http://www.apthopitaldavenir.fr)**

## Je soutiens le défi cycliste de Marina Voïkhanskaya

Mr  Mme  Melle : .....

Société/Association : .....

Adresse.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tel fixe : .....Tel mobile : .....

Email.....

Je soutiens Marina et achète ..... km à 3€/km soit .....€

Je soutiens Marina et donne la somme de .....€

Je soutiens Marina et souhaite l'accompagner à vélo entre Ménerbes et Apt lors de son arrivée. Je donne la somme de .....€ (minimum 35 €)\*

Mon club cycliste soutient Marina et souhaite l'accompagner à vélo entre Ménerbes et Apt lors de son arrivée. Je donne la somme de 30€/cycliste soit 30€ x ..... =..... (minimum 300€)\*

Mon entreprise soutient Marina et des salariés souhaitent l'accompagner à vélo entre Ménerbes et Apt lors de son arrivée. Je donne la somme de 35€/cycliste soit 35€ x ..... =..... (minimum 350€)\*

Mon entreprise soutient Marina et donne la somme de ..... €

Mon entreprise soutient Marina et je souhaite sponsoriser son défi.

Mon association soutient Marina et souhaite organiser une action solidaire.

Contactez-nous au 06 56 81 56 89 ou par mail [accueil@apthopitaldavenir.fr](mailto:accueil@apthopitaldavenir.fr).

**\*Le T-shirt officiel du Défi Cycliste de Marina sera offert à tous les cyclistes qui accompagneront Marina pour son arrivée et à tous les donateurs ayant fait un don de plus de 35 euros.**

J'accepte que mon nom apparaisse sur les supports de communication du Fonds « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir » et sur le mur des donateurs.

oui  non

**Pour plus d'informations, contactez-nous au + 33(0)6 56 81 56 89 ou par mail : [accueil@apthopitaldavenir.fr](mailto:accueil@apthopitaldavenir.fr).**

### Je donne :

#### Par carte bancaire

Sur le site du fonds de dotation [www.apt-hopitaldavenir.fr](http://www.apt-hopitaldavenir.fr)

#### Par chèque

Merci d'adresser ce bulletin avec votre chèque à l'adresse suivante :

Fonds de dotation « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir » - Centre Hospitalier du Pays d'Apt - 225 avenue de Marseille – BP172 - 84405 APT Cedex

#### Par virement

Bénéficiaire : *Fonds de dotation « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir »*

Etablissement bancaire : Crédit Agricole

IBAN : FR76 1130 6000 8448 1102 8401 516

SWIFT Code: AGRIFRPP813

Merci d'adresser ce bulletin par mail à [donhopitalapt@gmail.com](mailto:donhopitalapt@gmail.com) ou par voie

postale : Fonds de dotation « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir » - Centre Hospitalier du Pays d'Apt - 225 avenue de Marseille – BP172 - 84405 APT Cedex

Un reçu fiscal vous sera adressé à réception de votre don.

#### **Particulier ou entreprise, je donne et je bénéficie d'une déduction d'impôt :**

. **Particulier** : 66% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Exemple : un don de 1000 € coûte seulement 340 € après déduction fiscale.

Pour les résidents à l'étranger, il existe également des accords transnationaux qui peuvent permettre de bénéficier d'avantages fiscaux intéressants lors du paiement de l'impôt dans le pays de résidence.

. **Entreprise** : toute contribution au titre du mécénat est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires de l'entreprise (Art. 238 bis du C.G.I.) avec report possible sur les cinq années suivant le versement si le plafond est dépassé.

Ainsi soutenir « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir » à hauteur de 10 000€ ne vous coûte que 4 000€ après déductions fiscales.



Pour le Pays d'Apt  
**Un Hôpital d'Avenir**  
FONDS DE DOTATION



**Défi cycliste de Marina VOIKHANSKAYA, 82 ans :**  
**de Mulhouse à Apt à vélo, seule**  
**et sans assistance**  
**au profit de l'Hôpital d'Apt !**  
**Soutenez-la par votre don.**

Fonds de dotation « Pour le Pays d'Apt, un hôpital d'avenir »

Centre Hospitalier du Pays d'Apt - 225 avenue de Marseille – BP172 - 84405 APT Cedex

Siren 817 410 707 – APE 8899B - Date de déclaration : 29 mai 2015. Annonce JO n° 2079